

PACK RC Professions Réglementées

Fiche Produit



Dans un contexte où le législateur est de plus en plus soucieux de la protection du consommateur, les professions réglementées voient leur responsabilité professionnelle de plus en plus souvent engagée.

La loi prévoit des minimas légaux d'assurance spécifiques à chaque profession règlementée (Conseiller en Investissement financier, Agent immobilier, agent sportif...). Cela se traduit par un cumul d'obligations d'assurance indépendantes les unes des autres qui peuvent être complexes et contraignantes.

Qui est assuré ?

Le PACK RC Professions Réglementées s'adresse aux entreprises ci-dessous ayant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros (sauf pour les agents commerciaux de l'immobilier dont le chiffre d'affaires doit être inférieur à 500 000€) :



Activités Financières,
Financement Participatif
(crowdfunding), Agent
Immobilier



Agents sportifs
(contrat spécifique)



Agents commerciaux de
l'immobilier
(contrat spécifique)

- ✓ **Activités Financières**
 - Conseiller en Investissement Financier (CIF) y compris le Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP)
 - Intermédiaire en assurance
 - Courtier et Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
 - Démarcheur bancaire
 - Démarcheur financier
- ✓ **Financement participatif (crowdfunding)**
 - Intermédiaire en financement participatif ne proposant que des opérations de dons
- ✓ **Agent Immobilier**
 - Agent immobilier (transaction sur immeubles et fonds de commerce)
 - Agent immobilier (gestion immobilière)
 - Activité de syndic de copropriété (à titre accessoire)

POINTS FORTS

- » Un tarif en fonction du chiffre d'affaires, quel que soit le nombre d'activités à assurer
- » Des franchises basses adaptées à la structure financière de l'entreprise
- » Une prime forfaitaire
- » Des garanties adaptées aux sociétés et aux personnes exerçant en nom propre
- » Des critères d'éligibilité adaptés selon les activités
- » Un service gratuit d'assistance ALL INFO JURIDIQUE
- » Aucun document à joindre (ni état financier, ni CV, ni justificatif d'adhésion à des associations professionnelles)
- » Des plafonds de garantie plus élevés que les obligations réglementaires



PACK RC Professions Réglementées

Fiche Produit



Quelles sont les garanties du PACK RC Professions Réglementées ?

Le PACK RC Professions Réglementées couvre :

- La Responsabilité Civile Professionnelle
- La Responsabilité Civile Exploitation
- Les frais de défense dans le cadre d'une mise en cause

Et en option uniquement pour les activités financières :

- La Responsabilité des Dirigeants
- La Garantie Financière - Hors Maniement de fonds et avec manipulation d'effets en détention directe